



**PROCES VERBAL DE BUREAU ELARGI
17 FEVRIER 2016 A 19H00 AU COMITE**

Présents :

Mmes : ANTOINE Anne-Marie, CICAGNA Isabella, CLAUDIN Elodie, CLOUPEAU Patricia, LAMARQUE Christine, MARIE Brigitte.

MM. : BONET Patrice, BURROU William, COURCELLE Daniel, CREHEN Michel, DUSSOUY Christian, LLORCA Jean-François.

Excusés :

Mme : BURIDON Maud.

MM. : DE BRITO Jean-Claude, VALERO Antoine.

■ **Commission des Jeunes (MARIE Brigitte):**

Tournoi inter-centres de loisirs à Moncrabeau : 2 centres de loisirs sont inscrits (Port Ste Marie et Mézin).

■ **C A S (CLOUPEAU Patricia):**

Un dossier a été traité lors de la dernière réunion, concernant un match poussins Lagarrigue- AS Lauzun/Miramont. Le club de l'AS Lauzun/Miramont ne s'est pas déplacé. Seul le président de Lagarrigue était présent.

■ **Commission de Discipline (COURCELLE Daniel) :**

- AL Prayssas/US Francescas 2 : faute disqualifiante sans rapport. Ouverture d'un dossier de discipline.
- BC Cuzorn Fumel Libos/ Les Lilas Sérignacais : réception d'un courrier du club des Lilas Sérignacais et d'un rapport du BC Cuzorn Fumel Libos. Dossier transmis au CAS.
- BBM/Clairac BC en U17 : réserves de la part du Clairac BC concernant l'absence de responsable de l'organisation. Des rapports ont été demandés.

■ **Commission Des Officiels (BURROU William) :**

- la dernière réunion de CDO a eu lieu le 11 février :
 - deux arbitres et deux OTM (e-marque) pour le TIC de Rodez.
 - prochain week-end de formation les 27 et 28 février.
 - point sur les observations
 - à la demande du club de la JIL Colayrac, formation arbitre-terrain et e-marque. La prochaine aura lieu le 26 février à Buzet-sur-Baïse.
- relances pour les écoles d'arbitrage en CTC : le classement est à rectifier, il faudra les classer en niveau 2.
- mail du BB Bazeillais demandant si en Coupe il faut la feuille et l'e-marque : réponse sera donnée au club en notifiant que feuille ou e-marque seront acceptées.

● **Commission Technique (DUSSOUY Christian) :**

- compte-rendu de la réunion du CNDS : le comité deviendra la passerelle des clubs. A l'avenir, les clubs n'auront plus de dossiers à remplir. Le dossier sera téléchargeable à partir du 7 mars et jusqu'au 4 avril. Pour le comité, ce dossier sera à remplir par internet. Pour les clubs, par internet ou feuille papier, et sera obligatoire pour les clubs ayant des salariés. Priorité sera donnée au public féminin, au sport handicap et au sport santé... Comité tête de réseau : constituer un projet global. Formaliser la réversion au club par une convention. Réversion financière interdite d'association vers association.
- compte-rendu de l'assemblée générale du CDOS.
- la dernière réunion Commission Technique a eu lieu lundi 15 février 2016 (voir compte rendu ci-joint).

● **Informations :**

- ✓ Compte-rendu de l'entretien du président avec Eric Dauzon concernant l'animation de l'assemblée générale : des informations avant l'assemblée générale concernant le bilan, ainsi qu'un retour apparaîtront dans la presse.
- ✓ Compte-rendu du rendez-vous avec le président de la Communauté du Lot et Tolzac concernant un Tournoi Inter-Comités : Christelle Boël préparera une demande officielle.
- ✓ La question se pose de la pertinence ou non de la tenue de la buvette par les membres du comité. Patrice Bonet doit prendre rendez-vous avec le directeur de la Base au cours de la première semaine de mars.
- ✓ Première réunion de secteur néracais à Bruch le 29 février. La réunion du secteur Marmandais aura lieu à Ste Gemme et celle du secteur Villeneuvois au Temple.

Fin de la réunion à 20h 30.

Validé en bureau le : 3 mars 2016

Le Président,
Patrice BONET



La Secrétaire Générale,
Christine LAMARQUE

